

Voici un exemple de protocole de fugue adapté pour un camp de jour. Ce protocole vise à guider les intervenants et à assurer une réponse adéquate en cas de fugue d'un jeune participant.

*Si l'enfant est identifié comme à risque de fugue, discutez avec les parents des signes précurseurs et des interventions possibles pour prévenir.

Identification rapide :

- Lorsqu'un jeune est signalé comme étant en fugue, l'équipe du camp de jour doit immédiatement en être informée.
- Le personnel doit noter les détails essentiels, tels que le nom du jeune, l'heure de la disparition, et toute information pertinente. (âge, sexe, habillement, enjeux particuliers)

Recherche sur place :

- L'équipe du camp de jour peut effectuer une recherche initiale et approfondie dans les environs immédiats pour localiser le jeune.
- Vérifier les zones fréquentées par le jeune et demander aux autres participants s'ils ont des informations.

Communiquer avec les parents/autorités :

- Contacter les parents ou tuteurs légaux du jeune pour les informer de la situation. Si l'enfant est sous la Loi sur la protection de la jeunesse (DPJ), contacter la personne autorisée au dossier et/ou l'intervenant de garde, entre 8h30 et 16h30. En dehors des heures régulières, l'urgence sociale doit être contactée, au 819-375-6886 #3
- Dès que le jeune fugue du terrain du camp et qu'il ne revient pas par lui-même, appeler la police.
- **GARDER UN ŒIL EN TOUT TEMPS SUR L'ENFANT ET CONTACTER LE 911 EN MÊME TEMPS !!**
- Il ne faut pas courir après l'enfant. Si ce dernier se blesse alors que nous tentons de le rattraper, cela pourrait constituer une négligence de notre part. Nous pouvons toutefois s'en approcher et lui indiquer à haute voix que nous le suivons dans le but d'assurer sa sécurité mais que nous n'allons pas faire de tentative de l'attraper. Cela aide aussi à calmer la situation habituellement.

N.B. C'est une collaboration avec la police, garder une collaboration étroite pour une recherche rapide et efficace en tenant compte de la sécurité et de l'intégrité du fugueur.

Prévention :

- Sensibiliser les jeunes participants aux risques liés à la fugue.
- Organiser des activités de groupe pour renforcer le sentiment d'appartenance et de sécurité.

Accueil lors du retour :

- Lorsque le jeune revient, s'assurer de l'accueillir sans jugement.
- Ne pas oublier d'aviser les policiers et/ ou DPJ, ainsi que les parents lors du retour de l'enfant, si ce dernier revient pas lui-même ou avant l'intervention des partenaires
- Discuter avec lui pour comprendre les raisons de sa fugue et offrez un soutien approprié.

Suivi et évaluation :

- Évaluer la situation après la fugue et discuter des mesures préventives à prendre.
- Documenter l'incident et les actions prises pour référence future.

*Rappelez-vous que chaque camp de jour peut adapter ce protocole en fonction de ses besoins spécifiques et des ressources disponibles. L'objectif principal est d'assurer la sécurité et le bien-être des jeunes participants tout en minimisant les risques de fugue. *